



Aidez vos clients
à bénéficier de
financements bancaires
avec le dispositif **CRÉDIT200K€**



Avec le dispositif **CRÉDIT 200K€**, renseignez un dossier unique pour votre client chef d'entreprise, il pourra être diffusé simultanément à plusieurs établissements bancaires.

Votre champ d'intervention :

- vous accompagnez votre client dans ses projets de création, de développement ou de transmission d'entreprise
- vous renseignez sur Conseil Sup' Network les informations comptables et financières de votre client, dont un rapport d'examen des informations financières prévisionnelles
- et vous transmettez ces informations aux partenaires sélectionnés, possibilité de solliciter jusqu'à trois banques

Nos partenaires :



Ils s'engagent :

- à répondre à votre client sous 15 jours ouvrés
- à motiver l'éventuel refus de financement au chef d'entreprise
- à vous prévenir en tant qu'expert-comptable en charge du dossier
- à proposer un avantage tarifaire à votre client

Le dispositif CRÉDIT 200K€
est soutenu par la



Pour accéder au dispositif **CRÉDIT 200K€**
connectez-vous à :

CONSEIL SUP' NETWORK

PLATEFORME ORDINALE DES SOLUTIONS CONNECTÉES

